



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 6 décembre 2010

LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL RASSURE LES CLIENTS DES CASINOS SUR L'EFFICACITÉ DES MÉCANISMES DE SURVEILLANCE PROVINCIAUX

(TORONTO) Dans son *Rapport annuel 2010*, diffusé aujourd'hui, le vérificateur général Jim McCarter affirme que la surveillance effectuée par la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario, qui assure la réglementation des casinos et établissements de machines à sous de la province, permet de s'assurer que ces établissements sont administrés de façon équitable et honnête.

« Le cadre de réglementation et de surveillance des casinos de l'Ontario est un des plus efficaces en Amérique du Nord, a déclaré M. McCarter aujourd'hui après le dépôt de son rapport. Le système donne des chances équitables aux joueurs aux tables de jeu et aux utilisateurs des machines à sous. »

La Commission a pour mandat de réglementer les établissements de jeu de la province — qui sont exploités directement par la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG) ou en sous-traitance par des exploitants du secteur privé — de les inspecter et de leur octroyer des licences. L'an dernier, les 27 établissements de jeu de la province ont rapporté à l'Ontario des profits de 900 millions de dollars sur des revenus bruts de plus de 3,4 milliards de dollars.

Malgré sa conclusion généralement positive, le vérificateur général a soulevé certains points que la Commission devrait prendre en considération :

- Contrairement au Nevada et au New Jersey, l'Ontario ne garantit pas des ratios de paiement minimum aux utilisateurs des machines à sous. Il ne leur explique pas non plus dans quelle mesure ces ratios varient selon la somme mise en jeu.
- Il est difficile pour les clients des casinos de se renseigner sur le montant maximal des gains distribués par les machines à sous. Il s'agit néanmoins d'une information utile qu'il serait important de divulguer au cas où la machine fonctionnerait mal et verserait par erreur un gros lot de plusieurs millions de dollars, comme cela s'est produit à deux reprises au cours des deux dernières années.
- En 2008-2009, les inspecteurs de la Commission en poste à trois des quatre établissements de jeu visités par le vérificateur général n'ont pas réussi à atteindre leur objectif d'inspecter toutes les machines à sous, tandis que les inspecteurs chargés de vérifier la conformité aux exigences législatives étaient en retard sur l'échéancier. La Commission devrait donc concentrer ses ressources en personnel sur les établissements qui présentent un risque plus élevé.
- La Commission n'a pas pour mandat de réglementer les sites Web étrangers de jeu en ligne, qui recueillent environ 400 millions de dollars par an auprès des résidents de l'Ontario sans verser à la province une part de ces revenus.

-30-

Renseignements :

Jim McCarter
Vérificateur général
(416) 327-1326

Andréa Vanasse/Joël Ruimy
Communications
(416) 327-2336